

La construction de l'église des chartreux de Marseille (1680-1702)

L'église Sainte-Marie-Magdeleine, dernier vestige de la chartreuse de Marseille fondée en 1633 par celle de Villeneuve-les-Avignon, est un bel édifice classique souvent cité par les historiens d'art provençaux. Ceux-ci se sont cependant assez peu penchés sur les péripéties de sa construction qui empêchèrent la réalisation d'un dôme initialement prévu, et ont ignoré en général les modifications intérieures qu'elle dut subir au cours du XIX^e siècle lorsqu'elle devint sanctuaire paroissial. Aussi nous a-t-il paru intéressant de reprendre l'étude de ces deux points¹.

Le problème de l'architecte ne se pose plus guère aujourd'hui. L'attribution de la façade à Pierre Puget, qui apparaît pour la première fois en 1743 dans un article du *Mercur de France*² et que Lagrange avait tenté de défendre au prix d'une forte sollicitation des textes a été réfutée par Joseph Billioud qui l'a rendue à Dom Jean-Baptiste Berger, prieur de la Chartreuse de 1666 à 1675 et auteur de l'ensemble de l'édifice³. En effet l'*Inventaire et description... de la vénérable chartreuse... de Marseille*, conservé aux archives départementales s'ouvre par un historique du

1. F. VÉRANY, *Monographie de la chartreuse de Marseille*, Marseille, 1860 ; M. DUBOIS, *Le monastère des Chartreux de Marseille*, dans *Provincia*, t. III, 1923, et *Nouveaux documents sur le monastère...*, *ibid.*, t. IV, 1924 et t. IX, 1929 ; R. BERTRAND et P. ESPEUT, *L'église Sainte-Marie-Magdeleine, les chartreux à Marseille*, Marseille, 1973, 112 p.

2. *Mercur de France*, avril 1743, p. 627-644, article du marseillais Antoine de La Roque, directeur du *Mercur* de 1724 à sa mort en 1744. Puget avait fait construire dans sa propriété de Fongate une chapelle dédiée à Marie-Madeleine ; peut-être y a-t-il eu confusion avec l'église des chartreux sous le même titre ? L'illustre artiste se trouvait être voisin des pères : en effet la chartreuse possédait une série de maisons « au quartier de Fongatte » en bordure de la rue de Rome et de la rue des chartreux (aujourd'hui Rouget de Lisle). Leur emplacement est occupé par l'immeuble d'Uniprix.

3. LAGRANGE, *Pierre Puget*, Paris, 1868, p. 177-178 ; J. BILLILOUD, *P. Puget architecte et son sosie*, dans *Mém. de l'I.H.P.*, Marseille 1935, p. 216-229. L'attribution à Dom Berger avait déjà été faite par Vèrany, *op. cit.*, p. 114.

monastère sous forme d'annales rédigé en 1695 du vivant du prieur et complété ensuite. Dom Berger y est loué d'avoir « mis son application et ses soins à tracer et dessiner lui-même les plans et élévations des bastimens et de l'église de cette chartreuse dont l'admirable et ingénieuse structure fait connaître la délicatesse et le bon goût de ce très vénérable père, n'y ayant aucune maison de l'ordre bastie sy régulièrement, selon notre institut et les règles de l'architecture »⁴.

Dom Berger, parisien d'origine, prieur à trente-trois ans de la chartreuse de Marseille, puis à partir de 1675 de celle de Villeneuve, nommé par le chapitre général de 1682, député en Espagne puis à Rome où il eut à s'occuper de la nouvelle édition des « statuts » de l'ordre, scribe en 1684 puis en 1686 procureur général et prieur de Sainte-Marie-des-Anges⁵ paraît avoir été doté d'une personnalité exceptionnelle et d'une incontestable « démangeaison de bâtir »⁶. De fait, la passion avec laquelle il édifiera et ornara son monastère semble indiquer une sensibilité artistique que sa naissance dans la capitale et ses voyages avaient dû affiner. Selon l'*Inventaire*, il dessina les plans de l'église tandis qu'il était prieur de Villeneuve. Le détail est d'importance : les constructions de la chartreuse, assez modestes jusqu'à cette date, prirent alors une allure monumentale, à un moment où, paradoxalement, se raréfiaient les donations. La puissance financière de la maison de Villeneuve suffisait à l'expliquer : l'essentiel de ses revenus allait être employé par décision de Dom Berger à financer les travaux du monastère marseillais⁷.

4. Arch. dép. B.-du-Rh. 18 H 1, f° 135.

5. Sa biographie est dans l'*Inventaire*, arch. dép. 18 H 1, f° 101 et s. Sur le problème des nouveaux statuts de l'ordre, voir le *Dictionnaire de théologie catholique* de VACANT, MANGENOT, AMANN, t. II, 2^e partie, article *Chartreux*, col. 2284.

6. C'est en effet à Dom Berger que semble s'adresser cette allusion à peine voilée de la *Vie du V.P. Dom Louis de Lauzeray, prieur de Villeneuve, par Dom Salvani son contemporain* (Grenoble, 1873, p. 114) rédigée alors qu'il était lui-même prieur de cette maison.

7. Dom Berger écrivait en effet le 20 avril 1678 aux chartreux de Marseille (arch. dép. B.-du-Rh. 18 H 7) « nous consentons que le reste du revenu de notre maison de Villeneuve, distraction faite de la dépense ordinaire, charges et réparations et aumônes, soit employé à la construction desdits bâtiments de Marseille et jusqu'à leur entière perfection ».

A défaut d'esquisses originales, nous possédons quelques documents qui permettent d'entrevoir les projets définitifs du prieur ; d'abord une vue en perspective de l'ensemble des bâtiments construits ou prévus, vaste peinture à l'huile sur toile destinée à l'allée des cartes de la Grande-Chartreuse⁸ ; sa datation pose des problèmes mais elle ne peut être, pour des raisons exposées plus loin, postérieure à 1693. Ensuite, trois plans conservés aux archives municipales de Villeneuve-lès-Avignon ; deux semblent antérieurs à l'achèvement de l'église, le troisième daté de 1742 montre sa réalisation⁹. Cet ensemble suggère la volonté de Dom Berger d'ajouter aux bâtiments du monastère une vaste façade monumentale orientée au midi, composée de deux corps de logis symétriques à étages ; ils encadrent une haute église précédée d'un péristyle de huit colonnes ioniques qui règne sur les trois nefs et dont l'entablement porte des statues. Enfin un dôme sur tambour cantonné de quatre clochetons surmonte le sanctuaire et forme le « troisième étage de la façade » que M. Lavedan considère comme une originalité de l'architecture française du temps¹⁰. Une porte monumentale et une corrière — cette dernière jamais construite — élevée d'un étage et dont le corps central est orné de pilastres d'ordre colossal précèdent ce beau morceau d'architecture.

Nous pouvons suivre les aléas de sa réalisation grâce à l'*Inventaire de la chartreuse* déjà cité qui donne une chronologie des travaux d'autant plus précieuse qu'elle a été rédigée alors que le chantier était encore ouvert et complétée par la suite. Enfin le fonds notarial Dugas, déposé aux archi-

8. Dom Luc Fauchon archiviste de la Grande-Chartreuse a bien voulu nous préciser qu'elle s'y trouve toujours mais a beaucoup souffert et est pratiquement inaccessible actuellement. Un dessin rehaussé conservé dans la sacristie de l'église des chartreux porte la mention « dessiné exactement d'après l'original de la Grande-Chartreuse le 1^{er} août 1900 ». Une copie de 1717 présentant quelques variantes de détail est reproduite dans V. de Gaudemar, *Chartreuses de Provence*, Marseille, 1899.

9. Nous tenons à remercier le docteur Paul Gache, maire de Villeneuve, qui nous les a très aimablement communiqués ; nous les avons analysés dans un article « la chartreuse de Marseille, essai de reconstitution d'un monastère disparu » publié dans *Marseille*, n° 102, 1975, p. 7-14.

10. P. LAVEDAN, *Contre-réforme, baroque, maniérisme*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, février 1974, t. XXXIII, p. 113. Notons que Dom Berger a vécu à Paris alors que les chapelles de la Sorbonne et du Val-de-Grâce qui présentent cette particularité étaient en construction.

ves départementales ¹¹ conserve les minutes de David, Pierre et Guillaume Poncy, qui semblent avoir été les notaires attirés de la chartreuse et ont enregistré plusieurs prix-faits se rapportant à l'église. Certes, ces gros registres n'ont pas reçu sans doute tous les actes concernant la construction, d'autant qu'à la fin du XVII^e siècle les chartreux prirent l'habitude de se contenter de simples conventions sous seing privé, usage qui se répandait alors et que la présence au monastère d'un véritable artiste, le frère Joseph-Gabriel Imbert, peut-être dès 1698, à coup sûr à partir de 1703, dut achever d'établir ¹².

Le gros œuvre de l'église avait été donné à prix-fait, en même temps que celui d'autres bâtiments, le 8 juillet 1676 par le prieur Dom Coster successeur de Dom Berger, à :

« Pierre et Jean-Baptiste Richard présents, M^e maçons de ceste ville... asca-voir... toute la massonnerie qui sera à fere en ladite chartreuse soit pour légglise que se doit nouvellement fere en la chartreuse et autres choses que les vénérables pères chartreux trouveront à propos tant des fondemans que jusque alauteur des couvers et plus si en sont requis. » Il était prévu que « ... lesdits entrepreneurs feront toute la taille tant au dehors quau dedans de ladite église » et que : « ... la taille sera de deux ordres scavoir celle dedans de lordre corinthien et le dehors de lordre dorique. » En marge : « quittance de partie de louvrage 30 decembre 1680 » ¹³.

Ce texte assez imprécis paraît inclure à la fois les travaux de l'église et des corps de logis voisins, du moins celui de l'aile ouest : selon l'*Inventaire*, les entrepreneurs faisaient en 1676 les « fondements » de cette partie de la commande seulement ; ils y travaillèrent jusqu'en 1678, et l'église ne fut mise en chantier qu'en 1680. On a noté que la décoration extérieure

11. Sous la côte 392 E. Nous nous bornerons à citer de très courts extraits de ces actes.

12. Sur le frère Imbert, M. DUBOIS, *Un artiste peintre marseillais ignoré, J.-G. Imbert, chartreux*, dans *Provincia*, t. XII, 1932, p. 214-230. J. BOYER, *La peinture et la gravure à Aix-en-Provence aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. LXXVIII, juillet-septembre 1971, p. 131. Son rôle dans l'achèvement des travaux de l'église apparaît nettement dans une pièce de comptabilité non datée conservée au musée Arbaud (2005 B1) où il se charge de payer divers ouvrages de menuiserie.

13. Arch. dép. B.-du-Rh., 392 E 102, f^o 376 ; l'un des témoins est le peintre Benigne Sarrazin, né et mort à Paris (1635-1685) qui travailla à la décoration de la chapelle de l'hôtel de ville de Marseille ; il apparaît également dans les actes cités aux notes 17, 21 et 22.

devait être dorique et qu'il n'est fait aucune allusion au péristyle ni au dôme, dont le choix des matériaux et l'édification méritaient pourtant un développement. Faut-il en conclure qu'entre cette date et la fin de l'année 1681 où le péristyle apparaît nettement dans un acte que nous allons citer, Dom Berger a remanié la façade de l'église ? Cela nous semble d'autant plus certain que l'*Inventaire* précise, nous l'avons vu, que Dom Berger dessina les plans de l'église pendant son priorat à Villeneuve. Or, il avait pris possession de cet office le 17 janvier 1676 seulement et il semble difficile qu'il ait pu en moins de six mois tracer les projets définitifs d'un tel ouvrage. En revanche, la façade de l'église telle qu'elle fut réalisée venait s'insérer dans un ensemble dorique : les deux portes qui, de part et d'autre de l'édifice permettaient d'accéder aux bâtiments conventuels furent achevées dès 1681 et sont qualifiées dans l'*Inventaire* de « portes doriques » ; une gravure de la fin du XVIII^e siècle montre en effet qu'elles étaient surmontées d'une frise à métopes et triglyphes¹⁴. C'est également un pilastre dorique que l'on devine encore à l'angle du bâtiment de l'aile ouest qui subsiste. La « vue en perspective » montre un péristyle ionique, mais la porte d'entrée du monastère, la grande porte de la correrie et même le deuxième ordre de la façade de l'église y sont doriques¹⁵.

C'est donc en 1680 que « l'on fit les fondements de l'église et de ses chapelles ». Un acte confirme qu'à la fin de cette année les constructions sortaient de terre : les chartreux avaient donné à prix-fait le 12 septembre 1680 à :

« Jean Ruy, m^e tailleur de pierre du lieu de Baujanci, et Gaspard Desmian aussi m^e tailleur de pierre de la ville de Paris... ascavoir de fere bien et deubement quinze pisinnes du marbre dont ils ont donné la monstre conformemens à celle qui est déjà faite à un coing de légglise¹⁶. »

14. Gravure de Née et Mounier reproduite dans l'*Histoire de Marseille* sous la direction d'E. BARATIER, Toulouse, 1973, hors-texte XVI.

15. On pense évidemment à l'influence qu'aurait pu avoir sur Dom Berger l'autre église marseillaise de la fin du XVII^e à coupole et péristyle, la Grande-Charité, dont Puget présenta en 1679 une maquette de bois, premier objet d'ailleurs jugé « trop dispendieux » sur lequel nous savons peu de choses : J.-J. GIOTON, *Les problèmes de la chapelle*, dans *La Vieille Charité, Arts et Livres de Provence*, 1970, p. 52-55. Autre origine de la légende mentionnée plus haut ? Lagrange (*op. cit.*) l'a suggéré.

16. Arch. dép. B.-du-Rh., 392 E 104, f^o 524 v^o ; au f^o 522 promesse de Claude Purpan « travailleur du quartier de Montolivet terroir de ceste ville de Marseille » de fournir « toute la pierre de thune que sera besoing et necesere pour les voutes et murailles des bastimans qui ladite Chartreuse fait presant construire ».

Ces seize crédençes taillées dans un seul bloc, que l'on peut encore voir dans les collatéraux de l'église, devaient être en effet encastrées dans chaque pilastre au cours de sa construction.

« En 1681, (on fit) l'élévation de l'église jusqu'au milieu des fenêtres des chapelles (bas-côtés) avec les deux allées qui sont par dehors tout du long de l'église, leurs balustrades de fer et leurs deux portes doriques et portes de fer » — ces dernières déjà citées plus haut.

La colonnade apparaît dans un prix-fait donné le 10 septembre 1681¹⁷ à :

« Gaspard Desmians, m^e tailleur de pierre de la ville de Paris, résidant en ceste ville de Marseille et Ennemond Pilleport aussi m^e tailleur de pierre de la ville d'Arles présans stipulans ...ascavoir que lesdits entrepreneurs seront obligés de continuer la facade de léglise de ladite chartreuse sur les commancemens desja faits suivant le dessain de ladite fassade signé et paraffé par les parties, ladite besoigne sera faite toute de pierre de Calissane de la plus belle et de la plus fine qu'on pourra avoir ...posée avec du plomb comme ce qui est déjà comancé et lorsque louvrage sera tout achevé il sera rogné bien et deubemans par lesdits entrepreneurs... (qui) feront toutes les architectures sur les panneaux que ladite chartreuse leur fournira et les colonnes selon les socles quon leur fournira aussi et si lesdits entrepreneurs ne voulaient pas suivre lesdits panneaux ou socles ils seront tenus de la refferre à leurs despans. Lesdits entrepreneurs seront tenus de fournir toute la pierre de Calissane qui sera nécessaire tant pour la colonnade que pour le dessus de la fassade que pour tous les autres endroits de ladite église où il plerra à ladite chartreuse de fere poser, ...comme encore les parties sont dacors que ladite chartreuse ne payera rien pour toutes les pierres de la fassade du gros mur qui est uni quand elles surpasseront un pan despesseur, excepté le cimens et le pilastre avec la base, chapiteau, arquitrave, frise et cornisse... » Enfin, « lesdits entrepreneurs feront tous les ornemens des chiselures quun habile tailleur de pierre parferra et la chartreuse fera fere par un esculpteur tout ce qui sera du fait de sculptures... »

L'acte prévoyait par ailleurs la cession aux entrepreneurs des pierres de taille que les chartreux avaient commandé à « Honoré Tronc, pereire du lieu de Calissane » par acte du 27 janvier 1678. Dès le 8 octobre 1681, ils recevaient paiement « pour la fassade de léglise desdits pères que ledit Desmian a fait de pierre de taille de Callissanne pour quinze canes trois pans de pourtour y compris les retours jusque dans langle sur trante quatre pans dateur contenant soixante cinq canes deux pans carrés et six menus de quoy distrait dix neuf canes trois pans carrés et cinq menus

17. Arch. dép., 392 E 104, f^{os} 1225-1226-1227.

que le nommé Lespivance avait fait »¹⁸. D'après le cannage, il semble s'agir de la partie inférieure de la façade qui règne sur les trois nefs.

L'arrêt de compte pour l'ensemble des travaux est daté du 8 juin 1683 et s'élève à 28.255 livres 10 sols 3 deniers¹⁹.

Le 13 mai 1682 les chartreux avaient passé un nouveau contrat avec Gaspard Desmians et Enemond Pilleport afin de :

« fere bien et deubement toute la massonerie nécessaire pour lachèvement de léglise de ladite chartreuse jusque à point de couvrir e de metre le-stuc dautans que les pères de lad. chartreuse prétendent de fere stuquer toute leur église, ... afin que ladite église puisse estre achevée de bastir partant le mois de novembre prochain ainsi que lesdits pères le prétendent... et enduiront tout lestérieur des murailles de celles qu'ils feront en repassant trois fois... comme aussi couvriront ladite église... à tuilles bien morteisées et garnies ayant premièrement posé les malons nécessaires dessus les lunettes et au dessous des tuilles... poseront encore lesdits entrepreneurs tous les tirans et les monteront pour les mettre en place avec le platte tout autour de mesme que les lunettes qui doibvent servir à tous les couvers, seront aussi lesdits entrepreneurs obligés de fere toutes les voultes s'il plaît audits pères tant pour léglise que pour les chapelles... »

Le 15 juin 1682, cependant, Gaspard Desmians et Ennemond Pilleport cédaient l'ouvrage à faire à « Jean Mourenc, Maître maçon de cested. ville », sous condition « que cette église puisse estre achevée de bastir dans le mois de novembre prochain ». Le 17 septembre 1682 les pères chartreux intervenaient pour annuler l'acte passé avec Desmians et Pilleport et donner eux-mêmes à prix-fait les travaux de l'église à Jean Mourenc auquel s'étaient associés ses confrères Michel Lint et Thomas Revertéga, aux mêmes conditions que précédemment²⁰.

Le 1^{er} juin 1682 le procureur de la chartreuse avait donné à prix-fait : « à Louis Tourcatty m^e charpentier deladville... de fere tous les arbaestriciers nécessaires pour le couvers de leglize neuve deladite chartreuse avec les tirans comme encor les gros poutres des chapelles qui seront nécessaires pour ledit couvers... » Quittance en marge du 21 août 1685²¹.

18. Arch. dép., 392 E 104, f^o 1279 ; nous n'avons pu retrouver l'acte passé avec Lespivance.

19. Arch. dép., 392 E 105, f^o 950.

20. Arch. dép., 392 E 105, f^o 255 ; 312 et 463-464. Jean Mourenc travaillait également à la clôture de la Chartreuse (*ibid.* f^o 462).

21. Arch. dép., 392 E 105, f^o 287.

Le gros œuvre progressait donc très vite ; l'*Inventaire* signale : « En 1682, l'élévation de l'église jusqu'au dessus des fenêtres de la grande nef... en 1683, l'élévation de l'église jusqu'au toit ». Aussi les chartreux se souciaient-ils de l'aménagement intérieur. Le 8 avril 1682, Dom Hugues Venier, procureur de la chartreuse, avait donné à prix-fait :

« à Honoré Mallet marbrier de la ville d'Aix présent... ascavoir de fere bien et deubment en sa perfession un cadre de marbre de Saint-Maximin noir véné de jaune de la plus belle espesse de marbre qui sont dans le lieu de Saint-Maximin de la grandeur de deux pans de large et de deux pans despesseur de quatre canes de long dans l'œuvre et de trois canes de large aussi dans l'œuvre... lequel cadre sera fait suivant le dessain qui lui est donné... »

Le 30 juin 1682 un nouvel acte était passé avec le même marbrier :

« ascavoir de fere pour les pères deladite chartreuse bien et deubment quatre colonnes de huit pans deux pouces hauteur et un pan au gros bout tout dune pièce plus deux cadres pour la bordeure de deux tableaux dautel de dix pans hauteur sur huit de large et un pan espesseur encores deux gradins de onze pans de long sur six pouces hauteur et neuf despesseur avec les retours soubz les colonnes de mesme une porte de seize pans hauteur onze de large un pan et demy de face et autant despesseur plus une bordure de six pans de long et demy pan despesseur de tous les costés pour mettre autour de deux inscriptions avec une bordeure une doucine dans la mesme pièce, le tout de marbre noir véné et du plus beau de Saint-Maximin et suivant les dessains que lesdits pères lui donneront... »

La quittance pour les deux commandes est datée du 24 avril 1683²².

L'*Inventaire de la Chartreuse* confirme avec une légère erreur chronologique : « En 1684, on fit... le grand cadre de marbre pour le tableau du Maître-autel, plusieurs colonnes de marbre dégrossi pour les autels des chapelles » ; la « porte » était peut-être destinée à la clôture qui dans les églises cartusiennes sépare le « chœur fermé » des pères de celui des frères, et qui était bâtie en maçonnerie, à l'image sans doute de celle que l'on peut voir encore dans la Chartreuse de Villeneuve ; du reste les piliers de la nef portent entre la deuxième et la troisième travée les traces de son ancrage. Le même document ajoute : « En 1683, Villeneuve fit faire les

22. Arch. dép., 392 E 105, f^{os} 171v^o-172r^o et 337-338 ; ce cadre "retaillé" en 1695 (voir ci-après) est toujours en place au chevet de l'église.

deux grandes figures de marbre pour le maître-autel, sainte Magdeleine et saint Maximin »²³.

Par ailleurs les pères avaient passé commande de l'ensemble des boiseries, le 9 juin 1682, à :

« Joseph Mariton m^e menuizier delad. ville presant stipulant ascavoir fere les formes dun bout alautre et de haut en bas du chœur des religieux avec la bastisse de la nouvelle église de la Chartreuse suivant son estandue et son élévation comme portera le dessain que lesd. pères de lamesme chartreuse lui exiberont excepté lornement desculptur duquel lesdits pères se chargent, de mesme ledit Mariton soblige de fere la grande porte de la mesme église neuve, celle du chœur des frères avec ses dépendances, de la sacristie, les deux du petit cloistre, celles des chapelles, pisines et autres suivant le dessain que de mesme lui en sera donné ... transporter les formes qui servent presant au chœur des religieux pour servir dans lad. église nouvelle, en les retranchant et acomodant comme il sera nécessaire pour les mettre en place... »²⁴.

Les chartreux faisaient donc transférer dans le nouveau sanctuaire les boiseries de la salle capitulaire qui leur avait jusqu'alors servi de chapelle. Elles avaient été commandées, le 20 juin 1646, à « Henri Queilan mestre menuizier dudit Marseille ». On reconnaît à lire leur long prix-fait²⁵ les stalles si particulières des chartreux, avec leurs hautes séparations qui isolent chaque père de ses voisins ; elles devaient d'ailleurs être exécutées « conformeman à celles qui son ja en l'église de la chartreuze daix ».

Cependant Joseph Mariton mourait le 7 mars 1685 laissant « l'ouvrage imparfait » : selon l'expertise faite le 26 novembre 1686, il avait « recoupé les formes du couer delordre desdits pères ...(les avait) retracié ...et arrondy les colonnes »²⁶.

23. Nous ne possédons aucun autre renseignement sur ces œuvres, sinon cette remarque bien énigmatique de Vérény (*op. cit.*, p. 88) : « les statues de saint Maximin et de sainte Marie-Magdeleine, et que l'on croit en la possession des Génois, devinrent la proie des révolutionnaires ». Cependant un acte du 7 septembre 1685 (arch. dép., 392 E 106, f^o 1229) fait allusion à un prix-fait donné le 13 mars 1684 à « Antoine Rebufard, marbrier résidant en ceste ville de Marseille ». En était-il l'auteur ?

24. Arch. dép., 392 E 105, f^os 301^v°-302 - dans le même registre f^o 859^v°, prix-fait de « deux chaces de stes reliques » donné à « Jean Mousseau, m^e orphevre de Dijon » le 17 avril 1683.

25. Arch. dép., 392 E 73, f^o 865 : acte barré le 7 août 1647.

26. Arch. dép., 392 E 107, f^os 597, 598 et 1079 v^o.

Peut-on tenter le bilan de ces quatre années de travaux ? Selon *l'Inventaire*, « en 1684, on fit tous les couvers de l'église, de la grande nef et des chapelles, les huit colonnes de la colonnade avec leurs chapiteaux, plus on fit tirer beaucoup de pièces de marbre à Saint-Maximin dont partie fut apportée icy avec plusieurs pierres de Calissane pour les huit grandes figures de dessus la colonnade ». A cette date donc, le gros œuvre a été élevé jusqu'aux toitures, exception faite du dôme ; le péristyle est en construction. Pendant ces années la Chartreuse dut être un vaste chantier bourdonnant d'activités, d'autant que l'on poursuivait en même temps les bâtiments du cloître. En contrepartie la situation financière des chartreux était très précaire et le monastère s'était lourdement endetté.

En effet, l'auteur de *l'Inventaire* ajoute une remarque bien significative : « Dans cette année (1684) le très vénérable père Dom Berger quittant l'obédience de prieur de Villeneuve pour remplir celle de scribe général de l'Ordre, tous nos bâtimens cessèrent ainsy que les libéralités de Villeneuve jusqu'en 1690 que ce très vénérable père est redevenu prieur ». Réduite à ses seules ressources, la chartreuse ne parvient pas à poursuivre les travaux. En 1684, le prieur Dom Coster fait un emprunt de 5.000 livres, contre une rente perpétuelle à François de Ferrenc, « entre autres choses pour parvenir à la bastisse de l'église de ladite chartreuse ». Le 27 mars 1689, la chartreuse de Montrieux doit secourir celle de Marseille en lui donnant « quatre esmines desel à perpétuité », en souvenir de Dom Coster qui lui avait obtenu le rétablissement de son privilège de « franc salé »²⁷.

De fait, on ne trouve plus guère qu'un seul acte, daté du 26 novembre 1686, très intéressant d'ailleurs puisqu'il se rapporte à l'achèvement des colonnes du péristyle²⁸ :

Par convention passée le 10 septembre 1685, Gabriel Catalan, maître tailleur de pierre de Marseille, avait « promis de tailler, poser et achever dans la dernière perfection quatre colonnes du portique de l'église desdits pères avec leurs bases et chapiteaux de la manière que le dessin le marque à ses frais et despans tant

27. Arch. mun., Marseille, GG 91 et arch. dép. B.-du-Rh., 18 H 2.

28. Arch. dép., 392 E 107, f^{os} 596-597.

des ouvriers que des manœuvres qui seront nécessaires tant pour tailler que pour poser et monter les tambours et chapiteaux qu'il halera et disposera pour recevoir l'architecture que l'ordre ionique demande... le tout moyenant la somme de trois cens cinquante livres ». Mais, « ledit Catalan aurait mis main audit ouvrage et ne laurait pas achevé sur le prétexte que le prix dicelluy estait trop peu de choses... ». Il est décidé que : « ledit Catalan achèvera l'ouvrage qui est marqué cy-dessus entre icy et partant le mois de janvier prochain » et le prix est porté à 384 livres 10 sols.

En 1690, Dom Berger redevient prieur de Villeneuve et les constructions reprennent : « Le très Révérend Père (déclare *l'Inventaire de la Chartreuse*) fit jeter les fondements du grand appartement où doit être la seconde porte de la maison à l'entrée de la cour menant à l'église, et ébaucher partie des huit grandes figures du dessus de la colonnade, mais s'estant rencontré quelques empêchements, ces travaux furent interrompus pendant les années 1691, 1692 et 1693 »²⁹.

Cette dernière réticence cache en fait un événement essentiel dans l'histoire de notre église : les chartreux de Villeneuve semblent reculer devant les dépenses nouvelles, et l'état financier de la Maison de Marseille est tel qu'il faut faire appel pour la première fois à l'Ordre entier. Le 2 mai 1693 la réponse du Général Dom Innocent Le Masson est catégorique :

« Après avoir veu les actes de la visite faite à Marseille le 12 de mars dernier et ouï les rapports des Pères Commissaires, nous avons reconnu que la maison est hors d'estat de pouvoir continuer les bastimens (suit le détail des dettes du monastère)... L'entreprise de l'église, sa grandeur, son élévation et sa structure curieuse et splendide n'a point de rapport à la simplicité ny à la manière de l'Ordre. Mais la chose estant faite sans presque de remède et cette église demeurant inutile manque d'achever les dedans, nous ne pouvons nous exempter de permettre qu'on l'achève aux conditions suivantes et non autremens :

29. Ces statues qui ne furent jamais achevées et dont nous ignorons l'auteur, apparaissent sur deux documents montrant la façade de l'église : d'abord une gravure de Pierron, faisant partie de la série des monuments marseillais encadrant son plan de la ville en 1785 (un exemplaire détaché au musée Arbaud), les proportions et les détails sont erronés ; ensuite un fort beau dessin à la plume rehaussé de lavis, signé Lecuyer et daté de 1812 (arch. mun. de Marseille) les proportions en sont rigoureusement exactes. Ces documents, dont l'un ne peut guère dériver de l'autre, ont cependant la même légende : « du dessin de Dom Berger, architecte et ancien procureur général des chartreux à Rome ». Ils pourraient tirer leur origine d'une épure de Dom Berger aujourd'hui disparue.

« Primo : qu'on ne fera aucun nouvel emprunt, dont la maison de Marseille soit chargée, mais qu'on se servira seulement de ce qu'on voudra bien donner gratis à la maison qui pourra estre employé au parachèvement de l'église avant que de payer les debtes.

« Secundo : qu'on ne fera en aucune manière rien de tout ce dessein magnifique du dôme qu'on avait projeté, comme estant opposé à la simplicité de l'ordre autant que la jour l'est à la nuit ; mais qu'on se contentera de faire un petit clocher tout simple comme celui de chartreuse ; et qu'on se gardera bien d'élever plus haut cet escalier curieux ménagé dans un des piliers de l'église.

« Tertio : qu'on fera l'autel à la forme des autres maisons de l'ordre, sans des balustrades de fer tout autour avec quatre portes, comme estant opposé à la simplicité, humilité et abjection dont l'ordre recommande l'usage en toutes choses ; et qu'on fera l'évangelier, la chaise du prestre et le pulpitre selon l'ancienne pratique des maisons de l'ordre, et sans substituer en leurs places des pièces de nouvelle invention et curieuses qui sont opposées à la vénérable et ancienne simplicité de l'ordre et qui ne servent qu'à introduire l'esprit de mondanité et de vanité dans nos cloistres.

« Quarto : que le portail de l'église sera réduit à la figure qui est jointe icy sans y adjouster ny figures, ny architectures, ny statues, si ce n'est une croix à la cime qui soit la plus simple qu'il se pourra.

« Quinto : que tout le reste du dedans de l'église sera fait tant en tableaux que cadres, pavés et ornemens avec le plus de simplicité qu'il se pourra. Et de tout ce qui est icy remarqué pour l'église, nous en rendons responsables à Dieu et à l'ordre les pères visiteurs de la province et le prier de Marseille dont nous en chargeons les consciences³⁰... »

Dès lors, les bâtiments conventuels ébauchés sont abandonnés, certains à peine sortis de terre ne seront achevés que cinquante ans plus tard, d'autres jamais. Tous les efforts se concentrent sur l'église. *L'Inventaire* poursuit :

« Au commencement du carême de 1694 on commença à travailler aux voûtes de l'église et elles se trouvèrent toutes achevées à pareil temps l'année suivante 1695, tant celles de la grand'nef et du sanctuaire, que celles des chapelles avec toutes les vitres et leur ferrement. Le grand cadre du tableau du Maître-autel fut retailé et posé, toutes les marches du sanctuaire mises en place. Le reste de ladite

30. Arch. dép., 18 H 7. L'escalier dont il est question au *secundo* devait sans doute permettre d'accéder au dôme. Construit dans l'épaisseur du contrefort arrière droit, il a été muré lors de la restauration de 1956. Les deux plans de la fin du XVII^e conservés aux archives de Villeneuve semblent suggérer que Dom Berger prévoyait un autel à baldaquin.

année 1695, on a enduit et blanchi toutes les murailles de la grande nef, celles du chœur des religieux et du sanctuaire, on a fait la muraille qui divise les deux chœurs (des pères et des frères), on a enduit et stucqué tous les grands pilastres de la grande nef et du chœur des religieux et du sanctuaire, fait et stucqué tous les chapiteaux, stucqué et mis dans toute sa perfection l'entablement qui règne sur lesdits pilastres, savoir architrave, frise et corniche, et pavé les deux chœurs. »

« En l'année 1696 on a fait tout l'entablement du portique qui règne sur les colonnes de la façade de l'église, le toit qui couvre la sophite (plafond) de la colonnade, le clocher au-dessus de l'église qui sert à l'horloge, achevé et posé le tableau du Maître-autel et posé la moitié des chaises du chœur des religieux. »

Le 2 avril 1696, les pères donnèrent en effet à prix-fait :

« à Jean-Baptiste de Brusquière de la ville de la Flèche diocèse d'Angers et Ollivier Guignier (ou Guignat) de la ville de Blois, tous deux menuisiers... a scavoir de fere et parferre les cheses et avans cheses de léglise de la Chartreuse de cette ville ...ferons pareillement tout la boizure des trois portes dépendantes d'icelles suivant le dessin donné. De plus prépareront le bois des basses, chapiteaux, des colonnes et pilastres pour le tourner et travailler et sculpturer en générale forme ; tout ledit travail, fors de ce que les tourneurs et esculpteurs seront obligé de fere... se servrons les prefachiers pour fere lesdites cheses et avans cheses de celles ja commancées en les réduisant à la forme dudit dessein... »³¹,

Pourtant dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Marseille* de Ruffi qui paraît en 1696, on peut lire : « Cet édifice qu'on bâtit par intervalle ne sera pas mis de longtemps dans sa perfection, mais lorsqu'il sera achevé, ce sera une des plus belles maisons de l'Ordre pour la beauté et pour la magnificence »³² ; de fait, alors que l'église est presque achevée, les derniers travaux d'aménagement vont durer encore six ans. L'explication de ce retard réside sans doute dans une très lourde dépense que la chartreuse dut consentir : « En décembre 1694, la propriété de Balthazar de Bourguignon de la Mure, proche du monastère, fut vendue après décès ». Les chartreux l'achetèrent, ayant fait monter les enchères jusqu'à 21.500 livres. C'était la plus forte dépense jamais consentie pour l'accroissement du temporel et le paiement, échelonné sur plusieurs années, en fut difficile. En 1704 encore, la chartreuse devait hypothéquer sa maison en ville pour

31. Arch. dép., 392 E 111, f° 311.

32. RUFFI, *Histoire de Marseille*, nouvelle édition complétée par Louis-Antoine de Ruffi, Marseille, 1696, t. II, p. 76-77.

emprunter trois mille livres afin d'acheter une parcelle voisine³³. Deux détails en disent long sur l'état des finances du monastère. En 1876, la partie supérieure du péristyle dut être entièrement reprise. A cette occasion l'architecte de la ville signale : « Les murs, angles, colonnes et même les sommiers que celles-ci supportent ont été bâtis avec des pierres de grand appareil, tandis que pour la corniche, il n'a été employé que des pierres de dimensions tout à fait insuffisantes et qui paraissent le rebut de tout ce qui restait sur le chantier... Les remplissages entre les parties en pierre de taille sont faits en briques de toutes dimensions, reliées entre elles par un mortier de qualité tout à fait médiocre ». Par ailleurs, les chartreux achevèrent seulement les 27 juillet et 7 août 1700 de régler leurs comptes avec Olivier Guignat et Jean-Baptiste Onillon, maître menuisier de Marseille qui avait entre-temps remplacé Brusquière. Chacun recevait mil quatre cent quarante deux livres six sols trois deniers — dont cent livres « que lesdits pères payent... par gratification » semblent bien être un intérêt déguisé payé en dédommagement du retard.

« consistant ledit ouvrage aux grandes formes du chœur de l'église neuve de lad. chartreuse, au plat fond de la colonnade de la mesme église, a la grande porte dicelle et huit grands cadres qui sont au dessus desdites grandes formes, le tout donné à prix-fait auxdits Onillon et Guignat par les pères de ladite chartreuse tant par acte passé devant moy notaire royal le second avril mil six cent quatrevingt seize que par convention privée passée après ».

Jean-Baptiste Onillon semble avoir aussi exécuté le tambour de l'église et « l'évangélier et la chaire du prêtre »³⁴.

Le chapitre général de 1700 a élu pour la seconde fois Dom Berger prieur de la chartreuse de Marseille, et le 11 décembre 1702 Charles de Vintimille du Luc, évêque de Marseille, vint consacrer l'église sous le vocable de Sainte-Marie-Magdeleine. Nous avons retrouvé dans une collec-

33. Arch. dép., 18 H 1 et arch. mun. GG 91.

34. Arch. dép., 70 V 26 et 392 E 112, f^os 593 et 605 ; voir aussi le document signalé note 12. ACHARD dans son *Tableau historique de Marseille*, t. I, article "Chartreux" affirme que la boiserie du chœur est de Rousseau père ; sans doute celui-ci avait-il exécuté les sculptures. De l'œuvre de ces ébénistes, seule subsiste la grande porte de l'église que l'on reconnaît sur la gravure de Née citée note 14. Elle a été nettoyée en 1956 et ornée de deux médaillons d'Alfred Lang.

tion privée l'acte de consécration ; c'est une pièce de parchemin de 27 cm de long sur 21 de large, qui porte des traces de pliure et a sans doute été découverte lors de la pose du maître-autel actuel en 1893. Le texte est le suivant :

« Anno M.D.C.C.II. Die undecima mensis Decembris Ego Carolus Gaspard Guillelmus de Ventimille ex comitibus Massiliae Du Luc episcopus massiliensis consecravi ecclesiam et altare hoc in honorem sanctae Mariae Magdalенаe et reliquias sanctorum Placidi, Venturini atque sanctae Lucidae martirum eo inclusi singulis Christi fidelibus hodie unum annum, et in die anniversario consecrationis huiusmodi ipsam visitantibus XL. Dies de vera indulgentia in forma Ecclesiae consueta concessi.

Carolus episcopus massiliensis, de mandato domini mei illustrissimi et Romi episcopi Sossin. »

A la fin de l'année, Dom Berger abdiquait sa charge de prieur³⁵. L'église était alors achevée³⁶, les prescriptions du général de l'ordre avaient été scrupuleusement suivies : le chevet porte encore la trace de son remaniement ; si les quatre contreforts qui devaient supporter le dôme sont nettement visibles, le chœur ne reçut qu'une coupole sans tambour qui n'apparaît pas extérieurement. L'on se borna au cours du XVIII^e siècle à ajouter, sans doute pour des raisons de symétrie, un second clocher. Le majestueux escalier qui devait ceinturer le péristyle fut réduit à quelques marches devant la grande porte et les statues de la façade restèrent à l'état d'ébauches dans l'enclos du monastère ; elles disparurent au XIX^e siècle seulement³⁷.

L'aspect extérieur de l'église a donc fort peu changé depuis le XVIII^e siècle, si l'on excepte quelques réparations : réfection, en 1832, du plafond du péristyle et, en 1876, de l'attique, reconstruction en 1860 du clocher gauche qui menaçait ruine et en 1974 du clocher droit. Il n'en est

35. Il devait mourir à la chartreuse de Marseille, le 2 janvier 1719 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

36. Nous n'avons pu vérifier l'affirmation du *Mercur de France* de décembre 1743, p. 2564 « on m'a dit que la seule nouvelle église qu'on y a bâtie depuis sous le fameux Dom Jean-Baptiste Berger... a coûté cinq cent mille livres ». La préface de l'*Inventaire sommaire de la série H des archives départementales du Gard*, rédigée par M. de Lamothe (Mende, 1877, p. 28) donne le chiffre de "plus de 100.000 écus".

37. Arch. Marseille, 52 M 6 et Véran, *op. cit.*, p. 112.

pas de même de l'ordonnance intérieure qui a été profondément bouleversée en 1860, lorsque furent percées dans les murs de la nef les vastes ouvertures qui la mettent en communication avec les collatéraux. Seuls en effet les deux arceaux du sanctuaire étaient tels qu'on les voit aujourd'hui. Ceux de la nef furent, jusqu'en 1860, des arcades aveugles, à l'exception des deux travées inférieures où des ouvertures sans doute de même hauteur que la grande porte permettaient de passer dans les bas-côtés³⁸. Cette disposition très particulière était conforme aux usages des chartreux : au-delà du sanctuaire, légèrement surélevé par trois marches, les quatre premières travées formaient le « chœur fermé » des pères où se trouvaient leurs stalles ; elles étaient isolées des deux travées inférieures, réservées aux convers et aux laïcs, par une clôture à laquelle nous avons déjà fait allusion et dont les deux colonnes qui soutiennent l'actuelle tribune, construite vers 1841, semblent un vestige réemployé. Les collatéraux — dont la décoration complexe est peut-être inspirée de celles de Sainte-Marie-des-Anges, la chartreuse romaine qui eut quelque temps Dom Berger pour prieur — constituaient les chapelles individuelles des pères ; chacun y avait son autel, l'emplacement en est marqué par les crédences dont nous avons donné le prix-fait et l'on peut y voir encore les lavabos entre les cinquième et sixième travées.

Enfin, lors de la restauration générale de 1953-1958, les murs de la nef et du chœur furent entièrement décapés et l'on incrusta un parement de pierre de taille entre les pierres d'angle en calcaire rose de la Couronne qui seules sont d'origine.

Régis BERTRAND.

38. L'ordonnance originelle apparaît sur les trois plans cités note 9, sur le plan de morcellement du monastère en 1792 (Arch. Marseille plans et cartes, domaines nationaux, n° 3), sur le plan de Marseille par Desmarest (1824) et surtout sur le plan d'alignement de 1847 (*ibid.*, Alignements, reg. 3, feuille 13). Sur l'ouverture des arceaux, *ibid.*, 52 M 6 et les ouvrages cités note 1. Les arcades de la travée la plus proche de l'entrée ont été totalement murées après un incendie en 1906 ; la grande porte est elle-même surmontée d'une arcade aveugle dissimulée par la tribune et l'orgue.